

FINALE DU CHAMPIONNAT SUISSE DES CLUBS ESPOIRS

Samedi, 6 décembre 2025 à Lausanne

LIEU D'ORGANISATION

Installation de compétition	Vaudoise Aréna Chem. du Viaduc 14, 1008 Prilly
Bassin de compétition	25 m 10 couloirs à 2.5 m profondeur 2.15m homologation A
Bassin d'échauffement	Température d'eau 27°C
Chronométrage	25 m 6 couloirs
Plaques de touche	Automatique, Omega Quantum
	Des deux côtés du bassin

ORGANISATION

Organisateur	Swiss Aquatics, Lindenpark, Lindenhofstrasse 1, 3048 Worblaufen
Club exécutif	Lausanne Aquatique, https://www.lausanneaquatique.ch/
Personne à contacter	Benjamin Stasiulis, directeur@lausanneaquatique.ch
Représentant Swiss Aquatics	Andreas Herty
Juge-arbitre & Head Referee	Ursula Wehrli
Juge-arbitre	Marie-Claire Gurtner
Starter	Mattia Bertschi
Starter	Simon Schäfer
TraITEMENT des données	SPLASH Meet Manager ; transfert des données Lenex Swimrankings - Swimming Rankings and Results

RÈGLEMENTS

Les règlements correspondants de la FSN sont applicables (règlement 3.1 Compétition Natation et règlement 3.7 Championnats Suisses des clubs de natation).

SUPPLIERS



NOSER GROUP

PARTNERS



SWISSLOS



ÉQUIPES QUALIFIÉES

Ont droit de départ les nageurs et nageuses titulaires d'une licence annuelle de la discipline sportive «Nata-tion».

a. Filles, 16 ans ou plus jeune

b. Garçons, 16 ans ou plus jeune

Le facteur décisif est l'âge selon l'année de naissance à la fin de la saison de compétition.

(Pour la saison 2025/2026 : Filles et garçons nées en 2010 et moins).

Tous les étrangers et étrangères engagés dans une équipe doivent disposer d'une licence annuelle avec «Start Suisse».

Les 20 meilleures équipes selon le classement du tour de qualification (01.09.2025 – 23.11.2025) sont qualifiées pour la finale, nagée en deux blocs (classement au temps).

Selon l'art. 5 du règlement 3.7 CC-SW, la participation à la finale du Championnat Suisse est obligatoire.

Si une équipe ne participe pas de façon réglementaire à une course, une pénalité de CHF 25.– sera perçue à moins qu'une dispense ait été prononcée par le délégué de Swiss Aquatics dans des cas exceptionnels.

L'absence à toute la compétition entraîne une pénalité de 16 x CHF 25.– (totale CHF 400.–). Seule exception : une dispense accordée par le directeur de natation dans des cas exceptionnels, basée sur une justification par écrit.

À La fin du tour de qualification, les équipes qualifiées sont disponibles sur le site web suivant :

<https://www.swiss-aquatics.ch/leistungssport/swimming/nationale-meisterschaften/schweizer-vereinsmeisterschaft-final-nachwuchs/>

PROGRAMME

Réunion des chefs d'équipe

Jeudi 4 décembre 2025, 20h30 en ligne

Lien d'accès : disponible [ici](#)

Vendredi, 5 décembre 2025 :

A partir de 17h00 et jusqu'à 19h00, 5 lignes de 25m sont à disposition (configuration compétition). Veuillez vous inscrire via ce [formulaire](#).

Samedi 6 décembre 2025 :

1^{ère} PARTIE

07h00	Entrée à la piscine
07h45	Dernier délai pour annoncer des changements pour les épreuves no. 1-16
08h00	Séance du jury
08h45	Fin de l'échauffement
08h50	Défilé des juges et des équipes
09h00	Début des courses (ordre : garçons – filles)
env. 12h15	Fin des courses de la 1 ^{ère} partie

2^{ème} PARTIE

13h00	Dernier délai pour annoncer des changements pour les épreuves no. 17-32
13h45	Séance du jury
14h15	Fin de l'échauffement
14h20	Défilé des juges
14h30	Début des courses (ordre : garçons – filles)
env. 18h00	Cérémonie protocolaire

La participation à la cérémonie est obligatoire pour toutes les équipes participant à la finale, indépendamment du classement. Tout retard ou absence à la cérémonie sont considérés comme comportement antisportif.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions doivent être effectuées dans le Team Manager moyennant le formulaire d'annonce CC intégré dans le „Splash Team Manager“. Le fichier d'inscription Lenex et le formulaire d'annonce CC doivent être envoyés à swimming@swiss-aquatics.ch.

Le formulaire d'annonce CC est indispensable pour les clubs qui participent à la finale CC avec deux équipes chez les garçons et/ou chez les filles, car il n'est pas possible de reconnaître l'appartenance à une équipe à partir du fichier Lenex du Team Manager et dès lors l'attribution ne se fait pas automatiquement dans le Meet Manager ; ceci doit se faire manuellement après réception des inscriptions.

Délai d'inscription Lundi, 1 décembre 2025, 24.00 h
par mail moyennant un fichier au format Lenex à
swimming@swiss-aquatics.ch

Si un club participe avec deux équipes, il doit enregistrer deux fichiers Lenex séparés !

Adresse d'inscription Fédération Suisse de Natation, Swiss Aquatics
Frais d'inscription CHF 200.– par équipe
Liste des engagements voir dans les Swimrankings (Calendrier Splash)

L'attribution des couloirs de nage se fait pour chaque épreuve conformément au règlement 3.1 Compétition Natation, art. 3.6 attribution des couloirs de nage (partie d, classement au temps) sur la base des meilleurs temps de chaque nageur, enregistrés avant le délai d'inscription dans les listes des meilleurs de Swiss Aquatics.

AUTRES DISPOSITIONS

Chaque participant est responsable de son assurance. La FSN et l'organisateur ne procurent aucune assurance contre les accidents, les maladies, les vols ou la responsabilité civile et déclinent toute responsabilité.

Avec l'inscription, les clubs s'engagent à veiller à ce que :

- leurs nageurs se présentent ponctuellement et en tenue correcte pour la cérémonie protocolaire (voir règlement de compétition natation 3.1, article 7.10) ;
- leurs nageurs n'occupent pas des places réservées aux spectateurs et aux invités;
- entrée gratuite dans les gradins pour les spectateurs

Nous attirons votre attention sur le fait que des modifications peuvent être apportées au programme jusqu'au début de la manifestation.

Ni l'organisateur Swiss Aquatics, ni le club exécutif ne peuvent être tenus responsables des frais d'annulation et/ou des frais supplémentaires liés au voyage, au logement et aux repas.

Swiss Aquatics Swimming

Rolf Ingold
Chef des Compétitions

Administration Swimming